



LE GOUVERNEMENT

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N°4489

Entrée le 16.09.2026

Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 02.10.2026

Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler

Luxembourg, le 16.09.2026

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 16 septembre 2026

Objet : Question parlementaire n° 4489 du 17 juillet 2026 de Monsieur le Député Guy Arendt, de Madame la Députée Corinne Cahen et de Monsieur le Député Marc Hansen concernant « Récentes arrestations pour trafic de drogues ».

Madame la Ministre,

En date du 17 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre des Affaires intérieures.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 2 octobre 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que *la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.*

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue